

DL le 16 avril 2021

VOS COMMUNES

CLAVEYSON

Un partenariat entre acteurs de l'énergie officialisé

La signature d'une convention a été l'occasion de renouveler une subvention à hauteur de 3 000 euros accordés à l'association Énergie sans Frontière par le Service public des Énergies dans la Drôme.

Leur but affiché, permettre aux populations de pays mal desservis en eau et en électricité en Afrique et en Asie d'accéder plus facilement à ses ressources sur le long terme, avec par exemple l'installation de panneaux solaires ou de centres de formation sur place. Le SDED, ou service public des Énergies dans la Drôme, un établissement qui dessert toutes les communes de la Drôme en énergie, et Énergie sans Frontière, une association rhônalpine pourvoyeuse de



À la salle des fêtes de Claveyson, les représentants d'Énergie sans Frontière et du SDED ont signé une convention pour un an renouvelable. Photo Le DL/T.B.

matériel et de travail bénévole dans ces pays, ont signé une convention à Claveyson ce mercredi 14 avril. La signature conjointe a permis de pérenniser une subvention annuelle à

hauteur de 3 000 euros. « Cette aide existait déjà auparavant », explique Jacques Clauzel, le représentant d'Énergie sans Frontière en Drôme Ardèche. « Mais il fallait les relancer

chaque année. Là, au moins, on a une officialisation. »

La convention sera valable un an, renouvelable si « l'association communique sur ses travaux, sur comment est utili-

sée cette aide », assure Nathalie Nieson, présidente du SDED et maire de Bourg-de-Péage. « Contrairement aux collectivités territoriales, nous n'avons pas l'habitude de donner des subventions à des associations. C'est assez exceptionnel mais le côté assez pragmatique, l'aspect terrain de leur action nous ont plu. »

La subvention ira donc rejoindre les aides concédées aux 200 bénévoles de l'association à vocation internationale, dont du matériel accordé par des entreprises locales comme des perceuses, des sacoches ou des perforateurs et d'autres soutiens financiers, tel que, par exemple, 40 000 euros attribués par la Compagnie nationale du Rhône*.

Tristan BONHOURS

*Producteur français d'énergie renouvelable.